

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2011

Présents : Mrs MADELAINE, BREYNE, PETRAS, CORNEVILLE, BERTIER, LECLUSE, Mme Emilie BOUILLON, M.ADAM, Mme LEBATARD, M.PLINE, Mme GODARD, M.LERECULLEY, M.MARIOTTI, BRIARD, Mme Florence BOUILLON, M.POSTIC, SIMON, HAREL.

Absents excusés : M.LEROUX, Mme MOTTIN, M.LECONTE, Mme BAILHACHE.

Secrétaire : Mlle Emilie BOUILLON.

Pouvoir : Mme MOTTIN a donné pouvoir à M.MARIOTTI

M.LECONTE a donné pouvoir à M.BREYNE

Mme BAILHACHE a donné pouvoir à Mme Florence BOUILLON.

2011/122 - SALLES

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la convention de la mise à disposition de la Salle du Molay située au 1^{er} étage au Comité des Classes Découvertes. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer celle-ci.

D'autre part, dans le cadre du Téléthon, le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition gratuitement la Salle des Fêtes pour le Thé Dansant organisé par les Heures d'Amitié Molystriennes le 10 Novembre 2011 et pour la manifestation organisée par Littry Music Country le 13 Novembre 2011.

2011/123 -DEGREVEMENT

Le Conseil Municipal décide d'accorder un dégrèvement d'assainissement de 120 m³ à Monsieur Eric VINCENT, domicilié 11 Route de Bayeux à LE MOLAY-LITTRY. Le surplus de cette consommation est dû à une fuite sur son installation.

2011/124 -FORMATION DES AGENTS

Le Conseil Municipal a pris acte de la décision du gouvernement de diminuer la cotisation versée par les collectivités locales pour la formation des agents territoriaux. Celui-ci décide de s'associer à l'Association des Maires de France qui sollicite le maintien de cette cotisation à 1% et non à 0,9% du salaire brut permettant ainsi aux agents territoriaux de pouvoir bénéficier des formations mises en place par le Centre National de la Fonction Publique (CNFPT).

2011/125 - CHARTE FREDON

Monsieur BERTIER, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que la commune a reçu du Département le diplôme de la charte d'entretien des espaces publics « niveau 1 » correspondant à l'engagement de la collectivité à une meilleure utilisation des produits phytosanitaires.

Cette distinction permet de reconnaître l'effort de la collectivité pour le respect de l'environnement, celle-ci s'engage à la poursuivre en espérant attendre le « niveau 2 » en mettant en œuvre un plan d'entretien des espaces communaux.

2011/126 – ESPACES VERTS

Monsieur CORNEVILLE, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que la commune a reçu le 4^{ème} prix régional dans la catégorie des communes entre 1000 et 5000 habitants et l'attribution de la première fleur. Un diplôme et deux panneaux « Ville Fleurie » comportant une fleur seront remis à la collectivité lors d'une cérémonie officielle qui se déroulera en fin d'année au Comité Régional du Tourisme de Normandie.

La Commune a également reçu le 3^{ème} prix du concours départemental des villes fleuries.

Ces distinctions permettent de récompenser l'effort fourni par la collectivité et le travail du service espaces verts, le Conseil Municipal se félicite de cette reconnaissance.

2011/127 – MANIFESTATIONS

Monsieur MADELAINE, Adjoint au Maire, donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de remerciement de Monsieur Jean-Claude LEGALL ainsi que celle de La Lystrienne Sportive pour le déroulement de la manifestation du 9 Octobre 2011 organisée en l'honneur de Monsieur Jean-Claude LEGALL pour ses 49 années passées au sein du Club.

Le Conseil Municipal décide de verser 100 euros à l'Association Lystrienne Sportive pour la location de deux tentes lors de cette manifestation. Les crédits sont ouverts à l'article 6574 (subventions diverses associations).

2011/128 – COMMISSION

Le Conseil Municipal a pris acte de la décision de Madame Suzanne SIMON de se retirer de la Commission « Info-Pressé ».

2011/129 – COMMISSION MEDIATHEQUE

Monsieur LECLUSE, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que la manifestation organisée pour le 4^{ème} anniversaire de la Médiathèque sur le thème de l'automne, a connu un véritable succès auprès des scolaires et des résidents de l'Espérance qui ont réalisés des plantations. Celui-ci remercie l'ensemble des participants (élus, bénévoles, personnel communal) qui ont permis la réussite de cette journée.

En ce qui concerne l'organisation du festival scientifique et technologique le 22,23, 24 Mars 2012, le Conseil Municipal pourra prendre connaissance du programme de ces trois journées avec le coût, lors du prochain Conseil Municipal avec le Compte-rendu de Monsieur LEYLAVERGNE, Principal du Collège.

2011/130 – COMMISSION VOIRIE-ATELIER

Monsieur BERTIER, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le projet de mise en valeur du chemin rural dit « La Succession » afin de mettre en évidence la richesse de la flore et de la faune pour les scolaires, les particuliers, les touristes et les associations.

Ce travail se fera en collaboration avec deux animateurs de la Maison de la Forêt, le Foyer Rural, les Ecoles, Monsieur Philippe MOREL et Monsieur Gérard RENOUF, l'un pour la découverte de sa poterie, l'autre de sa ferme.

Une journée « bénévoles » pour nettoyer ce chemin sera organisée au cours du mois de novembre, deux entreprises privées ont souhaité s'associer à cette initiative.

2011/131 – COMMISSION LOGEMENT

Monsieur MADELAINE, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que le logement Communal situé 1362 Route de Balleroy sera libéré le 31 Décembre 2011. La Commission Logement cherche des candidats pouvant répondre à cette catégorie de logement F4 et s'acquitter du loyer mensuel de 580 euros. Le Conseil Municipal accepte de déposer une annonce sur Internet et dans la presse, permettant ainsi à la Commission d'examiner les candidatures. Le Conseil Municipal sera tenu informé de l'évolution de ce dossier.

D'autre part, Monsieur MADELAINE, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que le logement situé au-dessus de la Trésorerie est vacant, les services de l'Etat ne souhaitant plus l'utiliser.

Le Conseil Municipal demande à la Commission d'engager une réflexion sur les possibilités de louer celui-ci à des particuliers, tout en sachant que cette location doit être compatible avec le fonctionnement de ce service public.

2011/132 – COMMISSION SECURITE – STATIONNEMENT

La Commission de sécurité-stationnement s'est réunie afin de faire un point sur les travaux réalisés :

- Pour le marquage au sol de la Rue de la Gare : celui-ci doit être repris, la commune étant en désaccord avec la Société responsable de celui-ci, celle-ci doit respecter les décisions municipales
- Les entrées de ville seront également matérialisées au sol, ces travaux sont à la charge du Département
- L'aménagement permettant aux riverains sortant de la Rue Rétot d'avoir une meilleure visibilité va être réalisé en élargissant le trottoir Rue de la Gare.

- La matérialisation de la zone bleue Route de Balleroy a été faite, cette réglementation entrera en vigueur, après avoir engagée une campagne d'information et à condition d'avoir les moyens et la volonté de la faire respecter
- Le passage piéton qui manque Route de Balleroy à la sortie de la Rue Bovey-Tracey sera également repris.
- D'autre part, la commission a également travaillé à la demande de parents d'élèves pour sécuriser le parking de l'école primaire en posant des arceaux pour canaliser la sortie, moyennant un coût de 4000 euros. Le Conseil Municipal s'interroge sur la fonctionnalité de cet aménagement. Un passage piéton sera également matérialisé à la sortie du parking situé entre le gymnase et le terrain d'évolution pour que les élèves rejoignent le collège.

Monsieur PETRAS, Adjoint au Maire, a également précisé au Conseil Municipal que pour l'année 2012, tous les passages piétons, les accès aux bâtiments publics devront être aménagés pour les mal-voyants.

Ces aménagements sont à prévoir pour le budget 2012, le Conseil Municipal charge la Commission de les chiffrer. La Commission va également poursuivre son travail pour permettre au Conseil Municipal de choisir pour l'année 2012 les travaux à réaliser sachant que les projets sont nombreux (aménagement de la place aux petits cochons, les parkings de l'Eglise St-Clair, de la rue Bernard Sébert, l'aménagement d'une voie cyclable rejoignant la Maison de la Forêt, l'aménagement de la rue Fosse Frandemiche).

Ainsi fait et délibéré en séance les jour mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Molay-Littry, le 31 Octobre 2011